

Le 12 Avril 2017

Maternité du CHBT L'ARS rassure la population du Sud Basse Terre

Contrairement à certaines informations, l'ARS tient à réaffirmer à la population que l'avenir de la maternité du CHBT n'est pas remis en cause, et que cette offre de soins indispensable pour les femmes et les nouveaux nés du sud Basse Terre est présente et maintenue au CHBT.

L'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant est d'ailleurs une priorité absolue de la stratégie de santé pour les outre mers et l'ARS a mis en place avec tous les acteurs du territoire des groupes de travail pour améliorer nos indicateurs de santé en la matière à savoir, diminuer la mortalité infantile et les risques de handicap chez l'enfant à naître.

Les discussions en cours portent sur le changement de niveau de la maternité du CHBT : ce sujet a fait l'objet de travaux lors de l'élaboration de l'actuel projet régional de santé. En 2011 la conférence de santé du territoire Sud Basse-Terre a émis un avis favorable à la complémentarité entre la maternité du CHU de niveau 3 et la maternité du CHBT de niveau 2.

En effet, comme sur tout le territoire national, la maternité de niveau 3 a vocation à prendre en charge les situations les plus difficiles (moins de 5% des naissances) nécessitant notamment une réanimation néonatale.

Dans le cas particulier du CHBT, seules une quarantaine de naissances par an ont recours à un service de réanimation néonatale soit moins d'une par semaine.

Afin de sécuriser toutes les naissances sur notre territoire, l'ARS, avec les professionnels de la santé périnatale, propose **une organisation graduée des prises en charge des parturientes et des nouveaux nés**, à l'image de ce qui se fait dans toutes les régions :

- 1- Mise en place d'un service de transports d'urgences pédiatriques sur le territoire afin de faire face aux différentes situations se présentant. Nous disposons aujourd'hui uniquement d'un SMUR polyvalent. Au cours de ce second semestre, sera mis en place un dispositif identique pour les nouveaux nés et très jeunes enfants. L'ARS s'implique donc fortement afin d'améliorer et consolider les prises en charge de tous les enfants sur notre territoire.

Contact presse et communication
Loïc BAUDUIN
T. 0690 96 24 22
ars.guadeloupe@citronmer.com
skype: citronmer

- 2- Ouverture au second semestre également d'un service de réanimation pédiatrique pouvant accueillir les enfants jusqu'à deux ans, ce qui sécurisera toutes les prises en charge dès le plus jeune âge. Aujourd'hui, ces enfants sont transférés en Martinique, voire en métropole.
- 3- Transfert des femmes enceintes à risque d'accouchement prématuré avant 33 semaines + 6 jours d'aménorrhée du CHBT vers le CHU de Pointe à Pitre.

Pour sécuriser totalement les naissances à Basse-Terre et évaluer le fonctionnement de ce nouveau dispositif, une garde de pédiatres réanimateurs sera maintenue à Basse-Terre dans un premier temps. Toutes les naissances seront donc prises en charge avec le même niveau d'exigence qu'aujourd'hui.

La baisse continue du nombre de naissances ainsi que leurs conséquences méritent d'être prises en compte par l'ensemble des acteurs.

Les pédiatres réanimateurs actuels du CHBT, très expérimentés du fait de leurs longues carrières, bénéficient d'un niveau de compétence qui se maintient malgré la diminution chaque année du nombre de naissances nécessitant le recours au service de réanimation néonatale. Statistiquement, ce nombre peut être inférieur à une naissance par semaine.

Les jeunes pédiatres qui vont leur succéder, en dépit de la qualité de leur formation, ne disposeront ni de la même expérience, ni d'un nombre suffisant de naissances au CHBT uniquement pour développer voire maintenir à niveau leur savoir-faire et leurs pratiques.

Il convient donc dès aujourd'hui de mettre une organisation en place, pérenne, permettant d'offrir à tous les nouveaux nés la même qualité de soins. C'est également l'occasion de rendre notre territoire davantage attractif pour les jeunes professionnels de santé afin que tous les Guadeloupéens bénéficient d'une offre de soins optimale.

C'est une question de santé publique qui fait l'objet d'un traitement très attentif de l'ARS et de travaux entres les équipes du CHU et du CHBT.

(En pièce jointe le classement des maternités)

Contact presse et communication
Loïc BAUDUIN
T. 0690 96 24 22
ars.guadeloupe@citronmer.com
skype: citronmer
www.ars.guadeloupe.sante.fr